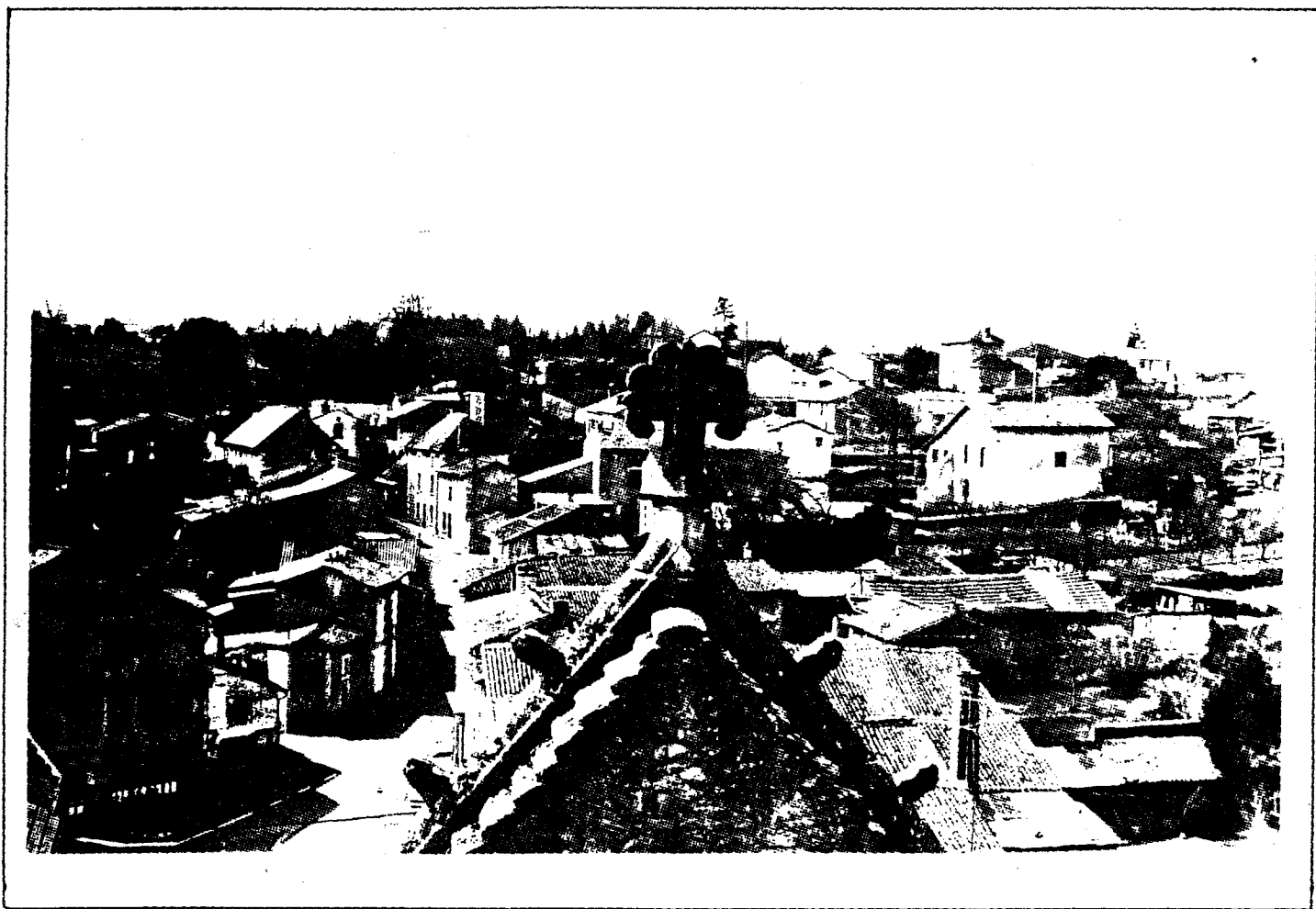


# J A Z E N E U I L

---



BULLETIN MUNICIPAL

N. 2

JANVIER 1985



## Le mot du maire

Au cours de l'année 1984, le Conseil Municipal a pris plusieurs décisions très importantes pour l'avenir de notre Commune.

Nous avons décidé d'adhérer à deux syndicats intercommunaux : au Syndicat d'Aménagement de la Vonne, pour réaliser des travaux légers de nettoyage des berges et du lit de la rivière, et au Syndicat d'Alimentation en eau potable de la région de LUSIGNAN, pour nous permettre de mieux faire face aux problèmes de plus en plus nombreux, inhérents à la gestion et à la distribution de l'eau potable.

Nous avons prescrit l'élaboration d'un Plan d'Occupation des Sols. Ce document d'urbanisme sera un outil de travail indispensable à l'organisation rationnelle de l'avenir de la Commune. Chacun d'entre vous pourra le consulter à la Mairie et y apporter ses suggestions le temps venu.

Dans le même ordre d'idée, la refonte de la voirie rurale est en cours. Ici aussi, vous pourrez apporter vos suggestions afin de concilier au mieux les besoins de chacun (agriculture, randonnées pédestres, randonnées équestres).

Pour l'avenir, nos projets sont nombreux, mais toujours limités par nos disponibilités budgétaires : réparations et aménagement des bâtiments communaux, extension du réseau d'assainissement, informatique à l'école.

Pour que ces projets deviennent réalisations, nous espérons obtenir des subventions substantielles du Conseil Général.

Avant de terminer, qu'il me soit permis au nom de mes collègues du Conseil Municipal, de remercier vivement tous ceux, bénévoles, qui animent avec tout leur coeur, efficacité et dévouement les associations de JAZENEUIL, et qui contribuent ainsi à améliorer notre cadre de vie.

D'après les échos que j'ai pu recueillir, la parution de ce deuxième numéro de notre journal communal est très attendue. J'espère que les nombreuses informations que vous y trouverez donneront satisfaction à votre attente.

**Meilleurs Voeux et Bonne Année 1985.**

**Le Maire,  
R. VIERFOND**

# LA MUNICIPALITE DE JAZENEUIL

---

**Maire :** Monsieur Rémy VIERFOND

**Adjoint :** Mrs Bernard BEAUBEAU - Guy BRAULT

**Les Conseillers Municipaux :** Pierre DELAVault - Jean-Louis MARECHAL  
Rémy VUZE - Bernard SIRE - Rémy DURIVault - Roland FRUCHARD  
Monique DE CLERCQ - Henri MARTIN - Madeleine BALOGE  
Geneviève GABORIT - Jean WAREIN - Jean-Paul DESSIOUX

## SERVICES MUNICIPAUX

**MAIRIE :** Grande rue - Tél : 53.50.07

**Secrétaire :** M. Thierry BILLEROT

**Ouvrier d'entretien de la voirie :** M. Claude PAPET

**Entretien des classes, gardienne du camping :** Mme Fernande AUDEBERT

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :

**Les Lundis - Mardis - Vendredis de 14 H à 17 heures**

**et les Mercredis - Jeudis - Samedis de 9 H à 12 Heures**

**PERMANENCES :** Maire : les Samedis de 10 H à 12 Heures et sur rendez-vous

**1er Adjoint :** les Jeudis de 17 H 30 à 18 H 30

**2e Adjoint :** les Mardis de 11 H à 12 H

**Madame Monique de CLERCQ (Aide Sociale) les Jeudis de 11 à 12 heures**

## SERVICES PUBLICS

**MEDECIN :** Docteur Patrice DESVIGNE

Cité de la Vigne

Tél : 53.54.34

**Infirmière :** Mme Maryse BILLEROT

La Mimaudière

Tél : 43.66.85

**Presse :** Nouvelle République

Mme Yvonne SIRE Grand rue

Tél : 53.50.21

Centre Presse

M. René MAZIN - Le Four

Tél : 53.54.50

## ADMINISTRATIONS

**P . T . T . :** Grand rue - Tél : 53.50.00 - De 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H le Samedi de 9 à 12 H

**Crédit Agricole :** A la Mairie - Permanence les Jeudis de 9 H 30 à 10 H 30

**Bibliothèque :** A la Mairie - Les Mardis de 16 H 15 à 18 H 15



## **SOCIETES LOCALES**

**NOUVELLE ASSOCIATION DES AMIS DE JAZENEUIL** - Président : Jacques THOREAUX

Lotissement du Champ de l'Allée - ROUILLE

Tél. 43.94.07

**JAZENEUIL FOOTBALL CLUB** - Président : Jean-Paul ZYZNIEWSKI

La Mimaudière - JAZENEUIL

Tél. 43.39.12

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES** - Président : Georges DELPLANQUE

Le Pinacle - JAZENEUIL

Tél. 53.53.10

**DONNEURS DE SANG BENEVOLES** - Président : Patrice DESVIGNES

Lotissement du Moulin - JAZENEUIL

Tél. 53.54.34

**ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE** - Président : Henri ENARD

Le Bourg - JAZENEUIL

Tél. 53.60.33

**ANCIENS D'AFRIQUE FRANCAISE DU NORD** - Président : Marcel VUZE

La Gaillarderie - JAZENEUIL

Tél. 53.50.36

**CLUB DU 3ème AGE** - Président : Fernand DURIVault

Les Chatres - JAZENEUIL

Tél. 53.54.79

**MOTO CLUB JAZENEULLAIS** - Président : Jean-Yves GAULT

Route de Sanxay - JAZENEUIL

Tél. 53.50.79

**ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE** - Président : Joseph TEIXEIRA

La Quinterie - JAZENEUIL

Tél. 53.50.73

**HISTRA** - Président : Georges DELPLANQUE

Le Pinacle - JAZENEUIL

Tél. 53.53.10



# ETAT CIVIL

**NAISSANCES** : 12 naissances ont été enregistrées en 1984 dans les foyers de la Commune

1er Mars	: GAULT Jérémy	13 Septembre	: BILLEROT Bérénger
1er Mars	: BABIN Teddy	13 Septembre	: ROUSSEAU Mélanie
19 Mars	: ROUCHER Sandra	16 Novembre	: THURIEAU Anthony
27 Mai	: FAUCHER Ludivine	1er Décembre	: CLERC Mickaël
27 Mai	: FAUCHER Mélanie	5 Décembre	: ROQUIER Benjamin
6 Août	: DUGLEUX Anne	10 Décembre	: DEVAUX Laëtitia



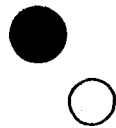
**MARIAGES** : 5 mariages ont été célébrés

BALOGÉ Alain	et	MOTHET Ghislaine
CARTIER Yves	et	MORISSON Véronique
ALFRED Jean-Luc	et	THUBERT Monique
SIRE Didier	et	VUZE Nadine
FRUCHARD Francis	et	MERCIER Nadine



**DECES** : 5 décès ont été déclarés

GARREAU Hélène, Veuve MOINOT  
SEIGNEURIN Marthe, veuve GAUTHIER  
BRANGER Camille  
POUZET Juliette; veuve DELAVAUULT  
CHARRON Edmond



## BUDGET ET FINANCES

Le Budget, voté par le Conseil Municipal, est le document qui prévoit les dépenses et les recettes pour l'année.

Il se compose de deux sections :

- La section de Fonctionnement, destinée aux dépenses courantes ;
- La section d'Investissement correspond à la préoccupation de créer de nouveaux aménagements pour améliorer le cadre de vie communal.

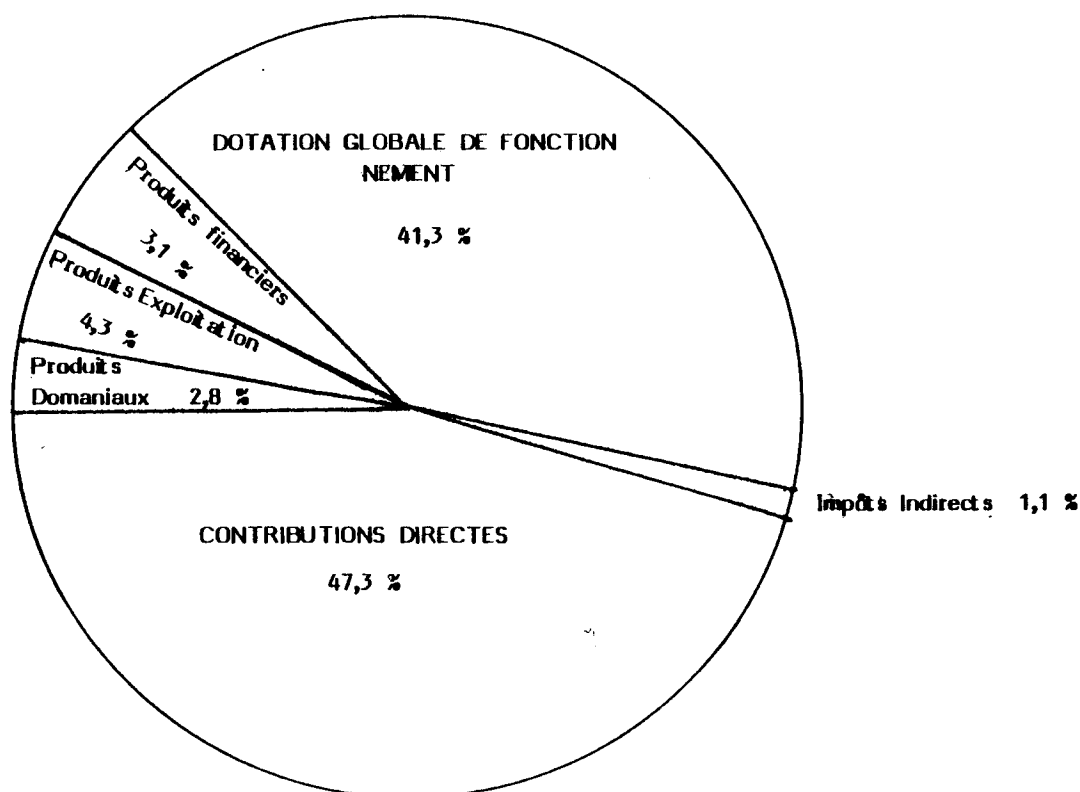
En 1984, notre budget s'est équilibré à 1.084.335 F en section de fonctionnement et à 970.903 F en section d'investissement.

La Section de Fonctionnement se décompose ainsi :

### RECETTES

Produits de l'exploitation	46.883 F
Produits domaniaux	29.900 F
Produits Financiers	883 F
Recouvrements et Subventions	33.252 F
Dotation Globale de Fonctionnement	447.942 F
Impôts indirects	12.340 F
Contributions directes	513.135 F

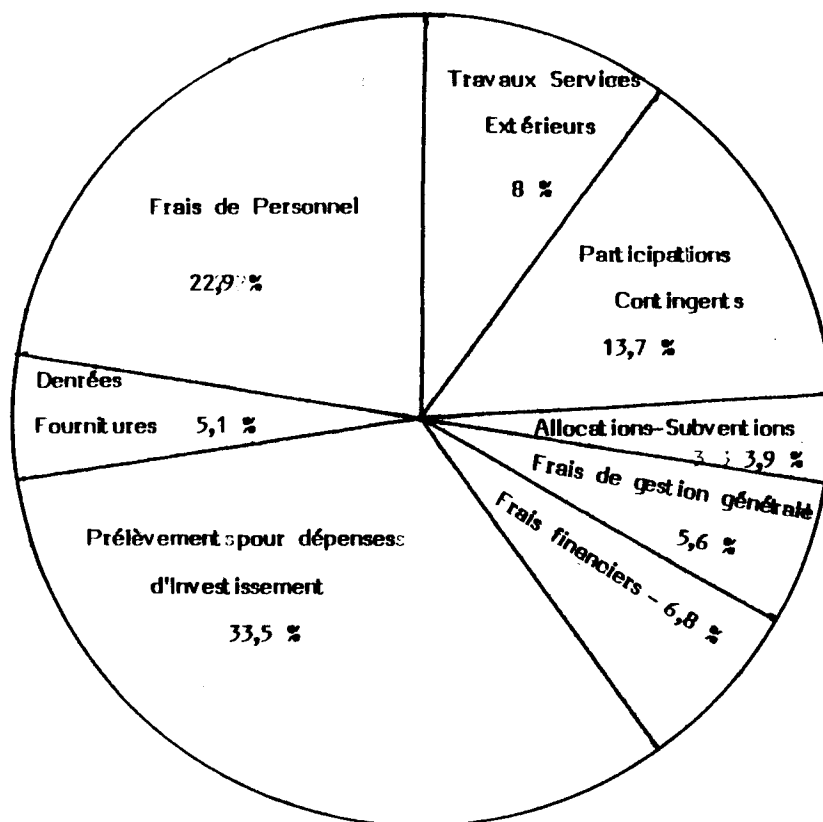
1.084.335 F



**DEPENSES**

Denrées et Fournitures	55.500 F
Frais de Personnel	248.000 F
Impôts et Taxes	5.500 F
Travaux et services extérieurs	87.100 F
Participations et Contingents	148.821 F
Allocations - Subventions	42.100 F
Frais de gestion générale	60.500 F
Frais financiers	73.500 F
Prélèvement pour dépenses d'Investissement	363.314 F

1.084.335 F



En analysant les recettes de Fonctionnement, les Impôts locaux (contribution directe) représentent 47 % du total.

de :  
117.988 pour la taxe d'habitation  
69.356 pour la taxe foncière sur les propriétés bâties  
154.724 pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties  
128.949 pour la taxe professionnelle.



Il est à remarquer que le Conseil Municipal, conscient des difficultés actuelles de chacun, n'a pas augmenté pour 1984 les taux d'imposition de ces quatre taxes locales, ce qui n'a pas empêché une augmentation au niveau de votre feuille d'impôts. Les services fiscaux ayant relevé les bases d'imposition respectivement de 12 % pour la première, 10 % pour la seconde et 8 % pour la troisième.

Il faut noter aussi que la Commune ne profite pas de la totalité des sommes versées par les contribuables de son territoire sur les taxes qui constituent les impôts locaux.

La région, le département, la chambre d'agriculture, le budget des prestations sociales agricoles, la chambre de commerce et la chambre des métiers bénéficient d'une part variable suivant la nature de la taxe,

En Section d'Investissement, il a été inscrit au budget les sommes suivantes

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Remboursements d'Emprunts	99.388 F	Prélèvement Section Fonctionnement	363.314 F
Acquisition de biens	23.000 F	Subventions	300.000 F
Travaux de bâtiments	60.000 F	Fonds Compensation T.V.A.	27.541 F
Travaux voirie-assainissement	800.698 F	Emprunts	180.000 F
Acquisition de titres et valeurs	1.017 F	Lotissements	89.000 F
T.V.A.	9.800 F	Recouvrements Créances	11.048 F
	<hr/>		<hr/>
	970.903 F		970.903 F

### **VOIRIE**

Les chemins ruraux des RUFFINIERES, des CHATRES et du FOUR ont été regravillonnés, soit une longueur totale de 1570 mètres pour une somme de 32.472 Frs.

Le chemin des BARRIERES a été remis en forme, empierré et goudronné pour une somme de 30.150 Frs.

Nous avons également entrepris un programme de débarnage et de curage de fossés le long des routes communales et des chemins ruraux, car le mauvais drainage de l'eau pendant l'hiver est le pire ennemi pour ces voies de communications.

8120 m de débarnage et 6000 m de fossés sont réalisés pour un montant de travaux de 70.400 Frs. Il reste encore pour 80.000 Frs de ces travaux à exécuter.

### **BATIMENTS COMMUNAUX**

Dans le courant de l'année 1984, la commune a fait réaliser la consolidation des murs et la réfection de la toiture du bâtiment servant de garage au matériel pour une somme de 17.915 Frs, ainsi que la réfection de la toiture de la sacristie 1017 Frs.

La Commune a également participé financièrement au nettoyage et à la réparation de la toiture de l'Eglise.

.../...

L'ancien chauffage de la salle des fêtes nous ayant laissé en panne en cours d'année, nous l'avons remplacé par un chauffage neuf. C'est le procédé par chauffage électrique qui a été choisi. Par convecteurs dans la salle de la cantine, par aérothermes dans la salle des fêtes. Cette installation a été réalisée pour une somme de **18.086 Francs**.

D'indispensables travaux d'isolation sont prévus pour compléter ces travaux de chauffage. Les marchés viennent d'ailleurs d'être passés pour un montant de **20.920.Frs** en menuiserie, **15.590 Frs** en plâtrerie et **11.603 Frs** pour la peinture.

Des subventions à hauteur de **25 %** du coût total sont attendues pour nous aider à financer tous ces travaux de bâtiments.

Au cours de l'année 84, le Conseil Municipal a également pris la décision d'acheter le logis de la Cour, appartenant aux soeurs de la Puye. Mais une location intempesive de la propriété à l'entraide sociale Poitevine (Foyer Carrefour à Poitiers) nous empêche pour l'instant, et très momentanément nous l'espérons, d'aller plus loin dans nos investigations.

## **A S S A I N I S S E M E N T**

L'octroi des subventions ayant eu lieu relativement tardivement, le programme 84 se trouve légèrement retardé par rapport à nos prévisions. Cependant, les marchés sont passés avec les entreprises Bellin et Dufourneaud pour le lagunage et les canalisations au prix respectif de **298.052 Frs** pour le lagunage et **312.333 Frs** pour les canalisations.

Le marché pour le poste de relèvement des eaux usées, est en cours d'adjudication.

Ces travaux sont financés par une subvention obtenue auprès du Conseil Général s'élevant à la somme de **240.000 Frs**, par un emprunt de **180.000 Frs** contracté auprès de la CRCAM de la Vienne, le reste étant autofinancé par le Budget Communal.

Une subvention de la part de l'Agence de Bassin Loire Bretagne est également espérée pour aider au financement de la station de lagunage.

## **A M E N A G E M E N T D U C E N T R E B O U R G**

Dans ce programme d'aménagement du centre bourg, un terrain de boules a été construit dans les jardins autour de l'église pour une somme de **12.445 Frs**. Ce programme doit se poursuivre en 1985 afin d'agréments et faire revivre le centre de la localité.

## **L O T I S S E M E N T**

Trois parcelles ont été vendues en 1984 dans le lotissement du moulin.

Le Conseil a également donné son accord pour la revente d'une parcelle dans le lotissement des Hautes Vignes.

# LE SIVOM

Beaucoup de personnes parlent du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples), sans très bien savoir de quoi il s'agit et à quoi il sert.

Celui de Lusignan, créé en 1972, regroupe les neuf communes du canton. Il est administré par un Comité formé de dix huit élus, dont la moitié sont des maires. Depuis sa création, il est présidé par Monsieur QUINTARD, Conseiller Général du Canton.

Le syndicat est doté d'un service technique permettant d'assurer :

- le ramassage et le traitement des ordures ménagères,
- l'entretien de la voirie.

Il est propriétaire du CES et du centre socio-culturel de la Forêt. Il emploie l'animatrice socio-culturelle du Canton.

Au sein du SIVOM, les élus abordent les problèmes de dimension cantonale, d'ordre technique, culturel, économique ou social. Il peut certainement être l'élément moteur dans la perspective d'un développement bénéficiant à toutes les Communes du Canton.

Le SIVOM a la particularité de n'avoir pas de recettes propres. Son budget est alimenté en recettes par la facturation des prestations de service qu'il effectue auprès des Communes.

## A Propos des Ordures Ménagères

Jusqu'à ce jour, les ordures ménagères collectées sur le Canton sont traitées par le SIVOM à la décharge du Petit Breuil, Commune de ROUILLE. Malheureusement, cette décharge arrive à comblement complet, et malgré de multiples recherches sur le territoire du Canton, il n'a pas été possible d'en créer une nouvelle.

Plusieurs solutions ont été envisagées, dont la plus avantageuse a été trouvée auprès du SIVOM du Val de Sèvres qui a accepté le traitement de nos ordures ménagères à la décharge d'EXOUDUN (Deux-Sèvres) dont il est le gestionnaire. Ceci moyennant une redevance annuelle de 12,50 Frs par habitant.

L'achat d'un matériel de collecte de capacité plus importante que les bennes actuelles a été décidé de manière à réduire le coût du transport.

Nous allons donc assister à une légère augmentation des charges de traitement. Mais nous avons pensé les compenser partiellement par une diminution des charges de collecte, en diminuant les temps de ramassage, par la généralisation de la collecte en sacs.

Donc dès maintenant, tous les habitants sont invités à mettre leurs déchets de ménage dans des sacs fermés. Cette disposition deviendra obligatoire à partir du 1er Mars, à l'occasion d'un réaménagement complet des tournées de ramassage.



## **SYNDICAT D'AMENAGEMENT DE LA VONNE**

Ce syndicat existe depuis plusieurs années, et a déjà fait réaliser des travaux sur les communes de Sanxay, Curzay, Lusignan, Celle l'Evescault, Marigny-Chémereau et Vivonne. En 1984, le Conseil Municipal a désigné une Commission en vue de l'adhésion de la commune au syndicat. Celle-ci s'est déplacée pour examiner les travaux déjà réalisés, ceux-ci consistent à l'élagage des branches inclinées au-dessus de la rivière, à l'enlèvement des souches et des troncs entravant le passage de l'eau. La commission a constaté que ces travaux tout en améliorant le cours de la Vonne, ne portaient pas atteinte au paysage. Elle a également inspecté les 12 Km de rives que compte Jazeneuil et a constaté qu'il était nécessaire d'y réaliser des travaux semblables afin de limiter légèrement l'effet des crues.

Le Conseil a suivi les conclusions de la commission et a donc décidé d'adhérer au syndicat. Les travaux sur la commune de Jazeneuil s'effectueront au début du printemps 85. La charge financière de cette opération est de **8.884 Frs** par an pendant 20 ans pour la Commune. Ceci correspond au remboursement de notre part de l'emprunt contracté par le syndicat.

Ces travaux sont cependant subventionnés à hauteur de **50 %** du montant total.

Il est à signaler que l'entretien normal devra être assuré par la suite chaque année par les propriétaires riverains.

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA REGION DE LUSIGNAN**

Créé en 1961, ce syndicat de distribution d'eau potable comprend huit communes : LUSIGNAN, CURZAY/VONNE, SANXAY, COULOMBIERS, CELLE L'EVESCAULT, CLOUE, MARCAY et MARIGNY-CHEMEREAU.

Au cours de l'année 1984, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au syndicat pour plusieurs raisons :

- Depuis de nombreuses années, nous sommes déficitaires en eau en période de fortes consommations (12000m<sup>3</sup> d'eau sont achetés en moyenne par an au syndicat).

- L'eau de notre source de la Roche Perrin est souvent à la limite de la salubrité et il semble très difficile, d'après les connaissances que nous avons, de trouver une source d'eau potable avec un débit suffisant sur le territoire de la Commune.

Le syndicat par contre possède plusieurs captages dont deux très importants: CURZAY (la Jalière) 200m<sup>3</sup> heure, CELLE L'EVESCAULT (Choué) 250m<sup>3</sup> heure.

D'autre part, depuis plusieurs années, nous avons confié la maintenance et les réparations de toutes les installations au syndicat, toutes les interventions étant facturées à la Commune.

Par notre adhésion, le syndicat deviendra propriétaire de toutes les installations, mais en contre partie, il prendra à sa charge les annuités d'emprunt restant à couvrir.

Le syndicat, ayant la maîtrise du réseau, et disposant d'un personnel compétent, le service de distribution de l'eau devrait s'en trouver amélioré.

En ce qui concerne les tarifs, ceux pratiqués actuellement par le syndicat étant sensiblement les mêmes que ceux enregistrés à Jazeneuil, les usagers ne devraient pas apercevoir de différences notables à l'avenir.

Un problème cependant en ce qui concerne les abonnés possédant plusieurs

.../...

compteurs (compteurs herbagés). Jusqu'à maintenant, ces compteurs multiples, à partir du 2ème étaient exonérés de la taxe fixe d'abonnement à Jazeneuil réglementation unique dans le genre.

Comme toute appartenance à un syndicat implique l'application du règlement à tous ses membres, l'exonération de la taxe d'abonnement pour les compteurs herbagés va devoir disparaître à Jazeneuil.

Cependant, pour ne pas provoquer un changement brutal de la tarification pour ces usagers, le comité du syndicat a bien voulu accepter d'échelonner cette modification sur 4 ans. En 1985, chaque compteur herbagé paierait seulement 25 % de la taxe, en 1986 50 %, en 1987 75 % et en 1988 la taxe complète. Enfin, tous les compteurs qui ne servent pas pourront être fermés sur demande de l'utilisateur, dans ce cas, ils ne paieront pas la taxe d'abonnement. Ceci peut être le cas pour les trois quarts de ces compteurs, où l'on enregistre aucune consommation.

Une autre petite modification à noter, le syndicat procède à deux facturations par an. Dorénavant, vous recevrez donc deux factures, l'une à la fin Juin, l'autre à la fin Décembre.

Nous espérons que ces changements ne vous poseront pas de problème et qu'il en découlera une amélioration dans les prestations de service.

## AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

*Malgré des difficultés financières certaines, l'aide à domicile en milieu rural continue toujours avec espoir et dynamisme à offrir de multiples services.*

- Les aides familiales : Viennent en aide aux mères de famille, la responsable cantonale: Madame CHARRIER - Lusignan - Tél. 43.39.87

- Les aides ménagères ont pour mission d'aider les personnes âgées. A Jazeneuil ce sont Mesdames AUDEBERT BARRITAUPT PINGUET.

Responsables cantonales : Madame BESSON - Lusignan

Madame DECLERCQ pour Jazeneuil - Tél. 43.35.80

- Les auxiliaires de soins peuvent donner des soins corporels sous le couvert des infirmières ce qui peut permettre une sortie plus rapide de l'hôpital, ou au contraire retarder une hospitalisation.

- Il existe aussi des soins infirmiers à domicile  
des auxiliaires de vie pour les handicapés.

Tous ces services sont là pour vous aider en cas de besoin.

## BUREAU D'AIDE SOCIALE

Le Bureau d'Aide Sociale a mis en place cette année un service de "Baby-sitting" ou garde d'enfants, et un service S.O.S. grand-mère.

Le Baby-sitting est destiné à permettre aux jeunes ménages de faire appel à des jeunes pour garder leurs enfants : il suffit de s'adresser à la Mairie pour demander une garde. Certains jeunes sont déjà inscrits pour en effectuer (ceux qui désirent à

leur tour s'inscrire le font à la Mairie).

Les conditions et rémunérations de ce service ont été fixées sur les barèmes du Crouss de Poitiers.

Pour garder les enfants, il faut avoir de 18 à 25 ans.

L'heure est rémunérée à	18 F
La journée 9H à 19H	100 F + déjeuner
La nuit	70 F + petit déjeuner avant 20H dîner
du samedi matin au dimanche soir	300 F logé - nourri

Le SOS grand-mère est un bénévolat : certaines personnes ont accepté que des parents puissent venir en cas d'urgence leur amener leurs enfants à garder.

Madame Renée VIGNAULT du Bourg - 53.53.12

Madame Henriette VILLAIN la Gault - 53.54.55

Si d'autres personnes le désirent, elles peuvent se joindre à elles en donnant leur nom.

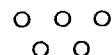
L'U.D.A.F. : l'Union Départementale des Associations Familiales étudie un projet de "Halte Garderie" pour les jeunes enfants au niveau cantonal.

Il sera d'ici peu adressé un questionnaire aux jeunes ménages, qui seraient très aimables d'y répondre car leur collaboration est nécessaire pour connaître ce qu'ils désirent.

Il est certain que nous serions très heureux de mieux connaître les besoins de chacun afin de mieux y répondre. N'hésitez donc pas à nous faire connaître vos suggestions, soit par correspondance, téléphone ou en venant aux permanences. Nous serons heureux de les accueillir et nous vous en remercions.

Le Bureau d'Aide Sociale est depuis cette années en lien avec le Centre d'information et de prévention Alcoolisme et Toxicomanie et peut par là vous fournir des renseignements si besoin est.





L'animation est essentielle pour la vie d'un canton, pour créer des dynamiques, développer des solidarités, favoriser l'éclosion d'actions concertées... Des projets intercommunaux se construisent donc progressivement. Mon rôle consiste principalement à favoriser l'information et la communication, à soutenir la vie associative et les projets des groupes pour permettre un développement harmonieux de notre pays mélusin .

Des orientations ont été définies pour 1985 par le Conseil d'Animation  
du 29 Novembre 1984

Au cours de l'année 1984, une recherche approfondie a été menée pour répondre aux besoins d'informations. Dernièrement, Mr HUBERT, Vice-Président du SIVOM et Maire de COULOMBIERS, a inauguré notre point correspondant d'informations "Jeunesse". Un projet cantonal de centre d'information et d'animation est en cours.

De plus, le Conseil d'Animation, présidé par le SIVOM avec la participation de l'U.A.P.M. a pour rôle de définir et de coordonner différentes actions avec d'autres partenaires. En effet, plusieurs groupes existent et réfléchissent sur certains thèmes: la petite enfance, l'environnement, l'information et la communication, les jeunes...

Le Conseil d'Animation servira de support pour l'opération loisirs quotidiens des jeunes

Les pouvoirs publics se penchent, en effet, sur l'insertion économique, sociale et culturelle des jeunes. Dans le cadre d'un projet interministériel, le département de la Vienne a été retenu pour 1985. Quatre zones d'intervention ont été définies : POITIERS,

CHATELLERAULT, CHAUVIGNY, et le CANTON DE LUSIGNAN. Cette action vise à aider des projets élaborés pour des jeunes de 11 à 18 ans touchant tant au domaine des loisirs, de la découverte qu'à celui du travail. L'objectif à long terme est la participation active de ces jeunes, souvent isolés à la vie locale.

Il s'agit donc dans un premier temps de capter les aspirations des jeunes, puis de définir les initiatives à prendre pour les satisfaire.



La parole est donc aux jeunes. Le collège, dans le cadre d'un PAE "Communication", effectuera une enquête sur ce thème. Une réunion est prévue fin janvier. Je suis la coordonnatrice de cette opération.

Pour tous projets, vous pouvez me contacter :

Annie CORNUAU  
Animatrice cantonale

SIVOM

Place de la Mairie

86600 LUSIGNAN

Tél. 43.31.94

## UN VERGER POITEVIN A JAZENEUIL POURQUOI PAS ?

Certaines variétés, rustiques, adaptées au Poitou, peuvent encore donner de beaux fruits. Aujourd'hui, elles sont souvent introuvables chez les pépiniéristes.

Aidez-nous à les retrouver, à les faire connaître.

Ce patrimoine est dans votre tête, entre vos mains.

Voici quelques variétés signalées par C. SABOURIN, M. MENNETEAU, Fr. JEZEQUEL, BONNIN. Il y en a d'autres...

**Pommier** : Pomme à troches (très bonne conservation), René vert, Sucré vert. Ces 3 variétés sont-elles différentes ou identiques ?

Pomme Pilette - Pomme Pierre - Pomme Châtaignier (jamais véreuse) - Pomme Doucelonge (à cidre).

**Poirier** : Madeleine - Marguerite Marillat (Maturité en Août, connue)- Poirillon de St Sauvant - Poire Curé (très connue !) - Albert (autrefois très cultivée à Cloué).

**Prunier** : Prune d'amour

**Cerisier** : Guindoux (noire, un peu acide)

**Châtaignier** : Nouzillat

Pouvez-vous les décrire : comment les reconnaître, les cultiver, les utiliser ? Pouvez-vous les retrouver, les greffer, préparer un ou deux exemplaires pour le conservatoire ?

Pourquoi pas un petit verger à Jazeneuil où chacun pourra les voir, obtenir des greffons ? A vos plumes, à vos greffoirs.

Signalez tout à Georges DELPLANQUE ou Pierre GUY  
Jazeneuil Lusignan



## JAZENEUIL, 100 ANS DE VIE ARTISANALE ET COMMERCIALE

Dans le bulletin de l'année dernière, nous évoquions l'importance de l'artisanat sur la commune à la fin 1983.

Si nous nous reportons un siècle en arrière, nous retrouvons la présence d'un tissu artisanal très dense de la fin du 19ème siècle jusqu'à nos jours. C'est l'histoire contemporaine de Jazeneuil à travers son artisanat que nous allons essayer de vous décrire, à l'aide de propos

recueillis auprès d'anciens de la commune.

Nous avons d'ailleurs la chance de rencontrer dans le bourg des artisans, qui ont continué le métier que pratiquait leur père, leur grand-père et même quelquefois des aïeux plus lointains.

Il n'est pas rare non plus de retrouver dans un coin de l'atelier et même parfois dans

leurs mains, des outils transmis de générations en générations.

Parmi eux la famille FONTENY, a la particularité d'avoir exercé de père en fils exactement pendant un siècle (1882-1982).

Monsieur MERCIER, grand-père d'Albert FONTENY en était le fondateur dans une échoppé située en bas de la rue St Nicolas (près des ateliers BRAULT). En 1882, Monsieur MERCIER prend la suite du café restaurant de Mme Vve COUSIN et y installe sa cordonnerie qui a sans doute gardé le même visage jusqu'à nos jours.

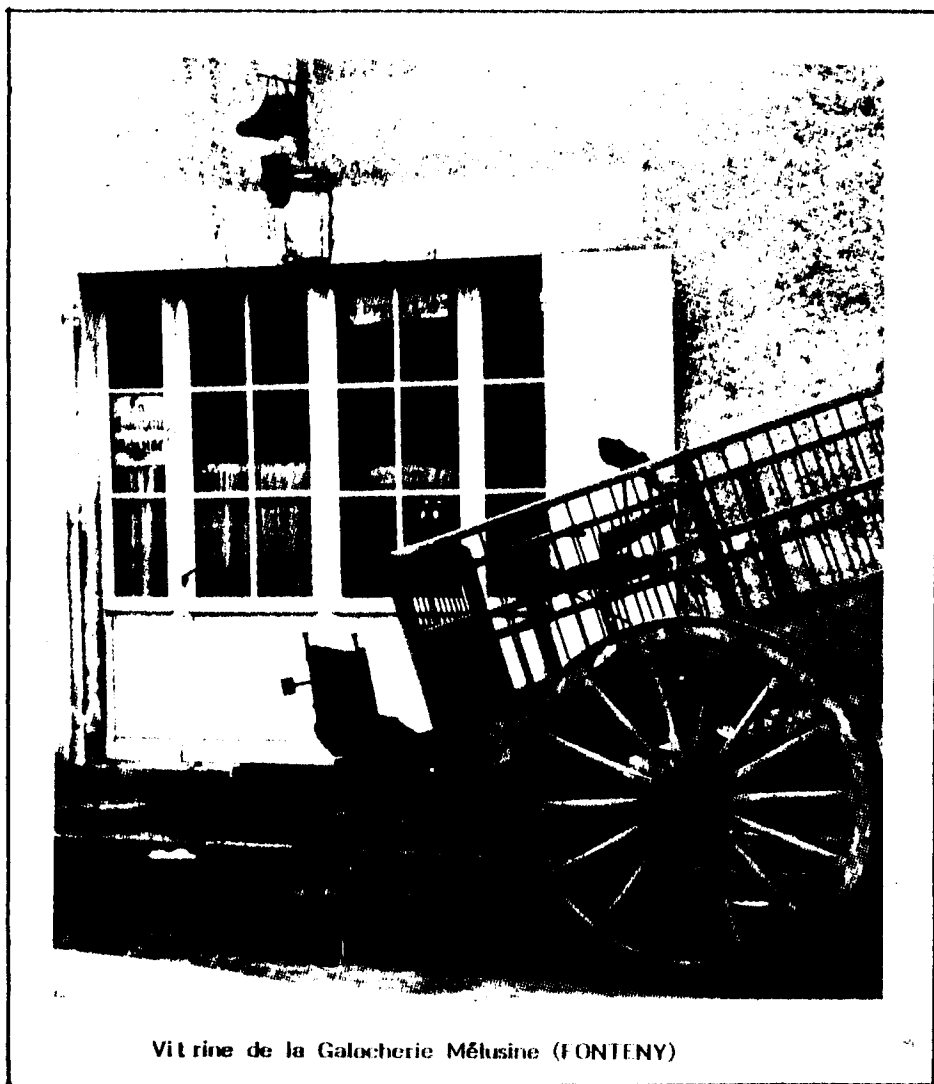
Dans les années 1900, nous trouvons également, exerçant le même métier: PASQUIER, CHAUVINEAU, OBLE, OLLIVIER.

A cette époque, l'artisan cordonnier fabriquait des galoches, des sabots, des guêtres, des mitaines de peau mais également des bottines et des chaussures fines utilisées les dimanches et jours de fêtes.

La famille DELAVault est également une des plus anciennes de Jazeneuil, installée au bout du port, et exerçant le métier de forgeron. Ce métier était également pratiqué par Monsieur GACHET sur la place de l'église près de la fontaine de St MACOU.

Cette forge fut reprise par Monsieur Albert NAUD qui avait monté un "travail" sur la place pour ferrer les chevaux.

Après la guerre 39-45, Jean THEBAULT ancien apprenti de GACHET et ouvrier de DELAVault s'installa rue St Nicolas.



Vitrine de la Galocherie Mélusine (FONTENY)

Le métier de forgeron a toujours connu une activité intense sur notre commune essentiellement rurale. Autrefois, pour le ferrage des chevaux et des boeufs, battage des socs de charrue, fabrication de clous à cochons, ferrage de galoches et sabots. Autrefois, la maison DELAVault était également très renommée pour sa ferronnerie d'art (fabrication de chenets). Maintenant, le métier a beaucoup évolué et consiste pour une bonne partie à réparer les machines agricoles.

A la fin du siècle dernier, l'artisanat de la machine agricole était exercé par la famille VIERFOND dans l'atelier situé derrière la quincaillerie face au café BRAULT. Une de ses activités premières était la fabrication de charrues, batteuses, barattes.

Monsieur CHAUVINEAU a été marchand de machines agricoles dans l'atelier appartenant maintenant à Guy BRAULT en face de la poste, jusqu'en 1912. Après la guerre de 14-18, l'atelier fut racheté par la famille VIERFOND élargissant ainsi son activité qui dura jusque vers 1965.

Un métier qui a disparu à Jazeneuil comme dans la plupart des autres bourgs est celui de charron. L'artisan charron travaillait également le fer et le bois. Ainsi, après la guerre 14-18, Mr MICHAUD, ancien ouvrier forgeron de GACHET s'installe au pinacle pour y créer une charronnerie. Le père JOULIN exerça ce métier à partir de 1919 en face de l'école. Son fils Raymond lui succéda avant d'installer son atelier à l'endroit actuel, route de Sanxay.

Monsieur JOULIN a cessé son activité en 1982.

Monsieur René PLAUD exerça ce métier d'abord rue de la mairie, au pinacle, puis rue St. Nicolas.

L'activité du charron consistait à fabriquer et réparer les charrettes à boeufs et à chevaux, les chars à bancs, châter les roues.



Le Maréchal Ferrant

Autrefois chaque famille fabriquait son vin et son cidre nécessaire à la consommation journalière. Le métier de tonnelier était souvent associé soit au métier de charron, soit au métier de menuisier. Le tonnelier le plus connu à Jazeneuil et certainement le plus populaire, Honoré RENAUDON dit "Tonton Noré" exerça d'abord rue casse-bots puis place du bourg.

Le métier de menuisier fut exercé par la famille LOUMEAU, à l'emplacement actuel de l'atelier, par VADIER au bout du port, BOUHET au Pinnacle, BRAULT, initialement le grand-père rue des escaliers, puis dans la rue Casse-bots après l'incendie du premier atelier et ensuite à l'emplacement actuel. Jean FRUCHARD s'installa en 1950 après avoir fait son apprentissage à Rouillé.

La maçonnerie fut exercée très longtemps par les mêmes familles: GAILLARD et GAULT, installées dans les maisons appartenant encore à la famille. Egalement Monsieur OBLE père de Mme Simone DEGRIS. De nombreuses constructions de Jazeneuil sont l'oeuvre de ces artisans. On trouve également un tailleur de pierre, Mr Aimé GAULT, route de Sanxay.

Ce n'est qu'en 1930 que l'on assiste à l'ouverture d'une bourrellerie par Mr VERDUN face au Vieux Cimetière. Sa principale activité était de fabriquer et réparer les colliers et les harnais pour les chevaux de trait. Robert JOUNEAU, après avoir travaillé chez Mr VERDUN s'installe rue Casse-Bots en 1955 pour réaliser plutôt un travail de bourrellier-tapissier.

Au Pinnacle fonctionnait une petite huilerie exploitée par Monsieur POISSON. On utilisait les noix qui étaient broyées à l'aide d'une meule actionnée par un âne. Ensuite on chauffait et pressait les noix broyées pour en extraire l'huile.

Nous n'avons pas retrouvé la date d'ouverture de la première boulangerie sur la commune, bien que ce phénomène doit être assez récent. Auparavant, chaque famille fabriquait son pain (pain qui était cuit au four du village). De nombreux vestiges de ces fours peuvent encore être trouvés dans les hameaux. Certains sont encore en bon état de marche et sont rallumés quelquefois : tuerie du cochon, fêtes, etc...

En 1915, Mr PAPINEAU créa sa boulangerie à l'emplacement actuel de l'épicerie BRAULT. C'est en 1947 que Mr Henri DEGRIS créa la sienne

- dans le local attenant au café tenu par sa belle-mère Madame OBLE. Le four de Monsieur DEGRIS fonctionna jusqu'en 1973.

La farine utilisée pour faire le pain familial était fabriquée par les nombreux moulins à eau, échelonnés tout au long des rives de la rivière la VONNE. On retrouve les vestiges de ces moulins à JARNEZAY MOULIN NEUF, (quoique ce dernier devait être plutôt un moulin à Tan) LE MOULIN (bâtiment de la commune servant de garage au matériel), MONTGOULIN, LA VAUDEBREUIL.

Le Moulin de Montgoulin s'est arrêté très récemment. Il fut exploité par Mr MARTIN (Père d'Henri) puis par Mr Raymond DEVANNE de 1947 à 1973.

Autrefois, des fours fabriquaient de la chaux et des briques. Au four des AMILIERES exploité par Monsieur DESPLAT puis MAZIN père et Fils.

En 1900, deux fours ont été construits au SERVOLET par Mrs PIN et POISSON pour faire de la chaux. Cette activité a complètement disparu de la commune.

Jazeneuil possédait également ses salons de coiffure : Madame RIVALIERE place du Bourg, Madame Héliène BRAULT rue Casse-Bots, puis dans le café, Madame COUSSEAU à l'emplacement actuel de la poste. Les deux premières étaient coiffeuses pour les hommes, la troisième coiffait également les dames.

Madame OLLIVIER tenait le bureau de tabac à côté de la poste, où elle exerçait également le métier de couturière. Sa fille Raymonde lui succéda et fit également la vente des journaux à la suite de Mme RIVALIERE.

Les cafés et cafés restaurants étaient nombreux, et très souvent accompagnés d'un autre commerce. Le plus ancien "L'HOTEL" (café Brault) construit au Moyen-Age (son style de construction à collombages et ses cheminées intérieures de style

flamboyant attestent de cette date) pour servir de maison de poste (les écuries existent encore). A la fin du 19ème siècle, cet établissement était un hôtel-restaurant tenu par la famille GAILLARD, ainsi que l'épicerie attenante. Seule l'épicerie continua sous le nom de Gaillard jusque dans les années 50. Le café a été tenu ensuite par les familles POTHET, DESMIER et BRAULT.

Le café-restaurant FONTENY fit la restauration jusqu'en 1916. Le café de l'Union, place du bourg (Maison appartenant à Mr et Mme BILLAUD Thierry) était tenu par Madame RIVALIERE, coiffeuse, qui vendait également les journaux. Le dimanche, on dansait chez elle aux sons d'un piano mécanique "RINCARD".

Un café restaurant, épicerie existait également au Pinnacle, tenu par la famille VADIER dont la fille Madame OBLE ouvrit un café place du Bourg.

D'autres cafés restaurants, n'ouvraient que quelques jours par an, les jours de foire. Ces foires, au nombre de quatre par an, étaient très importantes et se tenaient sur le Pinnacle.

La première dite des ROUSONS avait lieu le Vendredi de l'Ascension. La deuxième le 11 Juin jour de la Saint Barnabé.

A ces deux foires, on trouvait des chèvres et des moutons, ainsi que quelques cages (portées) de porcelets qui étaient pour la plupart vendus au détail.

A l'époque, chaque famille élevait son cochon, que l'on tuait une fois gras et dont la majeure partie était salée.

La troisième foire avait lieu le 29 Août, c'était la foire des boeufs gras, vendus à l'âge de 3 ans ou après avoir fait le travail de la ferme.

La dernière se tenait le 15

Novembre (Saint Macou), c'était la foire aux veaux rouges. Ces veaux de race Salers amenés à 8-10 mois de leur pays d'origine, l'Auvergne, par les maquignons étaient achetés par les agriculteurs de la région qui les élevaient pour les revendre gras à l'âge de 3 ans.

Ces deux dernières foires avaient une très grosse affluence. Il n'était pas rare dans les années 1900 de voir des animaux jusqu'à la croix de la route de la chaumelière.

Servir 2000 repas à Jazeneuil ces jours-là, était fréquent.

Ces grands rassemblements se sont éteints petit à petit pour s'arrêter vers 1965.

Le commerce était actif au début du siècle ; de nombreuses épiceries se partageaient l'approvisionnement des Jazeneuillais.

La plus ancienne que nous connaissons était tenue par la grand-mère VIERFOND, à l'entrée du Port (maison occupée par Michel RIPAULT).

On y trouvait également des articles de pêche. Par la suite, Mme VIERFOND vint s'installer place du bourg où son épicerie fut transformée en quincaillerie. La quincaillerie resta ouverte jusqu'en 1978.

L'épicerie FRADIN offrit ses services place du bourg (Maison Isidore TAVEAU) avant d'être transférée rue des Escaliers où Monsieur Raymond PHILIPPONNEAU lui succéda.

Nous avons déjà cité l'épicerie GAILLARD, près du café BRAULT où se sont succédées Mesdames TAVEAU et Régine PAPET.

L'épicerie BEAUJARD se trouvait en face de la route de Curzay, dans la bâtisse démolie du virage de la grand-Rue.

.../...

Tout près de là, c'était le café épicerie de la grand-mère BRAULT en haut de la rue des Escaliers.

Au virage de la route de Sanxay se tenait l'épicerie GUILBART où se sont succédés Mme VECHAMBRE, Mr DELAVault, Mme Marie-Louise

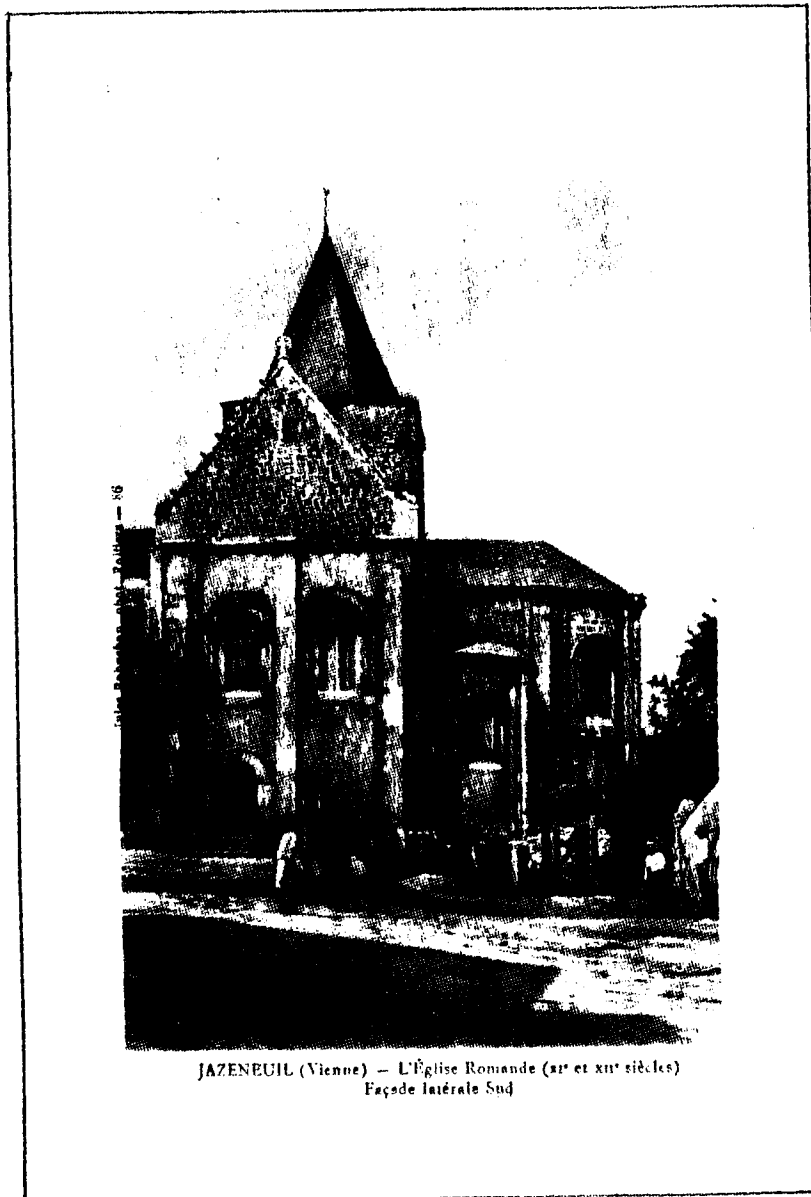
GAILLARD.

On trouvait également un café épicerie au pinacle tenu par Madame PIN dont le mari faisait le commerce de bestiaux.

Nous avons essayé de retrouver la présence et les déplacements

des artisans et des commerçants de la Commune.

Cependant, notre énumération n'a pas la prétention d'être exhaustive. Que les personnes dont les familles ont pu être oubliées veuillent bien nous excuser.



JAZENEUIL (Vienne) - L'Église Romane (XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles)  
Façade latérale Sud

